

**Plaintes pour des propos
tenus par le directeur
des radios de la RTBF**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a été saisi de trois plaintes à la suite de propos tenus par Francis Goffin, le directeur général des radios de la RTBF, dans le *Moustique* du 26 avril dernier, annonçant-il vendredi.

M. Goffin s'exprimait notamment sur la présence des femmes à la radio. Il avait répondu notamment qu'en « radio, ce n'est pas évident les voix de femme, objectivement pour des raisons de texture (...). La majorité des radios généralistes sont masculines. On n'a pas de quotas, néanmoins, on regarde la qualité des gens. On s'est rendu compte que les grands journaux de 8 h, 13 h et 18 h sont présentés par des voix féminines. Ça apporte de la fraîcheur. »

Sur Facebook, la journaliste qui a réalisé l'interview a tenu à clarifier la situation : « Il parlait de "fraîcheur", dans le contexte de l'arrivée de jeunes présentatrices aux grands JT. Dans son esprit, la "fraîcheur" était liée à la jeunesse. Dans le flot de la conversation, la formulation était ambiguë. On a parlé des femmes, il a cité leurs

noms, elles sont jeunes, d'où la "fraîcheur". J'ai retranscrit ce qui a été dit mais les intentions n'étaient pas sexistes. »

Excuses. Dans une communication interne que s'est procurée *Le Soir*, Francis Goffin dit regretter cette polémique.

« Ceux et celles qui me connaissent et travaillent avec moi peuvent largement attester que confier des responsabilités à des femmes, travailler avec des collègues féminines et les respecter, fait totalement partie de ma conception de notre société. Je présente néanmoins mes excuses auprès de celles et ceux que cette transcription de mes propos a pu choquer. »

Le CSA n'étant pas compétent pour traiter les plaintes, les propos ayant été tenus dans la presse écrite, le Conseil de l'audiovisuel a transféré les réclamations à l'administrateur général de la RTBF, Jean-Paul Philippot, afin qu'il puisse y apporter d'éventuelles suites. Il est également en discussion avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes pour qu'il prenne en charge les plaintes. (M.Brémé)